



## Les parafoudres de la colère

Depuis 2013 les agents des télécommunications s'activent pour l'élimination des parafoudres radioactifs présents sur le réseau téléphonique. Ils ont obtenu en CHSCT un plan d'élimination sur 8 ans et la constitution d'une mission nationale de suivi.

Une nouvelle expertise de la CRIIRAD justifie les craintes formulées qui ainsi prennent une nouvelle dimension.

Nous devons constater la désinvolture voire l'irresponsabilité des acteurs qui doivent gérer ces sources radioactives.

En effet l'élimination des parafoudres a conduit à leur stockage dans des fûts étanches en PVC.

Les mesures effectuées par la CRIIRAD sur ces fûts indiquent une valeur de radioactivité de 2 millions de Bq par litre. La CRIIRAD indique que « l'activité habituellement détectée dans un lieu non contaminé est inférieure à 2 Bq/l. »

Les recommandations de l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN) ne correspondent pas à la réalité de la situation. Jusqu'à présent rien n'indiquait que ces parafoudres eux mêmes n'étaient pas étanches et qu'ils pouvaient avoir des fuites de Radon 222 et de Tritium émis à partir du Radium 226 dont la demi-vie est de 1600 ans (mille six cents).

L'employeur Orange qui a la charge du réseau des télécommunications a décidé d'arrêter la « mission parafoudres ». Les salariés exposés demandent un suivi médical.

Ces sources radioactives deviennent encombrantes pour ceux qui les possèdent et elles sont dangereuses pour la population. Par méconnaissance ou négligence un certain nombre de ces éléments sont disséminés dans la nature.

Nous ne connaissons ni l'inventaire de la situation, ni l'évaluation du risque qui font l'objet de plusieurs hypothèses dont certaines sont des plus fantaisistes.

Les préconisations s'avèrent insuffisantes. Tous les responsables de la gestion de ces parafoudres doivent prendre les mesures nécessaires pour leur totale élimination. C'est possible.

Depuis plus de 10 ans que ce dossier est ouvert, nous sommes exaspérés par les mauvaises volontés auxquelles nous nous heurtons même si nous avons réussi à gagner une meilleure écoute. Certains encore s'entêtent dans la surdité. Ce n'est pas peu dire !



*Association EDATET*  
*entraide et défense des acteurs de télécoms exposés aux toxiques*

Le risque radioactif a été longtemps dissimulé aux personnels concernés et à la population.

Depuis longtemps les parafoudres avec semi-conducteurs peuvent remplacer ces vieux parafoudres mais la loi sur les économies financières a imposé de négliger la santé des personnes.

Il restera encore à obtenir la reconnaissance de maladie professionnelle pour les personnels souffrants ou décédés, titulaires et sous-traitants, qui interviennent ou qui sont intervenus sur le réseau, ainsi que le suivi post professionnel tel qu'il est préconisé par le code du travail

Le 28 avril sera la Journée Mondiale de la Santé au Travail promulguée par l'OIT, (Organisation Internationale du Travail, agence de l'ONU).

Cette journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation visant à centrer l'attention internationale sur l'ampleur du problème et à démontrer en quoi la promotion et la création d'une culture de la sécurité et de la santé peuvent contribuer à réduire le nombre de décès et de blessure d'origine professionnelle.

Nous n'acceptons pas de continuer à perdre la vie pour la gagner.

Site EDATET : [edatet.org](http://edatet.org)

À Béziers le 25 avril 2017

Raymond CUBELLS

7, Avenue Michel de l'Hospital 34500 Béziers

Tél : 04 67 76 31 53